

ASSOCIATION DES AMIS DE LA FORET DE SENONCHES

Assemblée générale du 16 mars 2024

La présidence de la séance est assurée par Jean-Louis Jonas. Il remercie de sa présence M. Xavier Nicolas. Nous relevons également la présence de la journaliste Mme Thireau et de M. GANGNANT, rédacteur de la Gazette.

Rapport moral

Le rapport moral de notre président Jacky Vigneron a été adressé en même temps que la convocation à l'assemblée générale.

Il fait part à l'assemblée des informations recueillies à l'occasion du comité de massif qui s'est tenu le 13 mars 2024 où a été présenté le nouveau plan de gestion de la forêt adopté par les pouvoirs publics pour les 20 prochaines années.

« Les prévisions de récoltes sont en baisse, les réserves de gros bois ont été fortement impactées ces 40 dernières années, comme notre association l'a toujours dénoncé en vain.

Ce qui implique une réduction des surfaces à ouvrir en régénération, 135 hectares de feuillus ainsi qu'un allongement des rotations en amélioration qui passeraient de 10 ans à 12 ans ou 15 ans.

Cet hiver de nombreux travaux de plantation ont été effectués en forêt sur 35 hectares. Une quinzaine d'essences mieux adaptées au dérèglement climatique réparties sur 11 parcelles expérimentales où l'ONF cherche à connaître les essences qui demain sauront résister aux climats plus chauds et plus secs.

Parmi les essences plantées on note les chênes sessile de provenance Gascogne et Berry, les chênes pubescent, les chênes vert et chênes liège, mais également, liquidambars, tulipiers, merisiers, poiriers, noyers, cormiers (1 300 arbres plantés), tilleuls, robiniers, cèdres de l'Atlas et séquoias sempervirens. »

Le président de séance donne la parole à Sylvie, la secrétaire de l'association.

Rapport d'activités 2023

Le rapport des activités de l'association est lu en séance et joint au présent compte rendu.

Ce rapport fait le bilan de nos quatre traditionnelles sorties, mais également des différents secteurs où notre association est intervenue.

La parole est ensuite donnée à Denise, notre trésorière.

Rapport financier 2022

Nous avons collecté 1 325€ d'adhésions et 56 euros de dons. Nous avons reçu de la commune une subvention de 500€.

Nous avons 2 088,72€ de recette pour 2023.

Pour ce qui concerne les dépenses :

- 147,00€ d'adhésion à la Fédération Nationale des Forêts
- 104,88€ pour l'assurance Allianz
- 332,75€ pour l'hébergement du site internet

- 167,04€ pour les affranchissements
- 24,71€ de frais de réception
- 272,56€ participation colloque

Soit un total de 1 048,94€

Pour cette année notre association enregistre un bénéfice de 1 039,78€.

Pour cette nouvelle année, une importante dépense est à prévoir pour la refonte de notre site internet.

🚩 Le rapport d'activités et les comptes sont adoptés à l'unanimité.

Sorties 2024

Jean-Pierre lit le calendrier 2024 de nos sorties. Ce calendrier a par ailleurs été adressé à tous les adhérents.

Outre les 4 sorties classiques, nous espérons pouvoir organiser une sortie avec l'ONF. Le thème pourrait être une visite des nouvelles plantations.

La parole est ensuite donnée à Albert qui fait une présentation du livre d'Anne Cussinet « A hauteur d'arbres ». Jacky a participé avec d'autres acteurs de la forêt (élagueurs, émondeurs, techniciens, écologistes...) à la rédaction de cet ouvrage qui peut être acheté au château de Senonches et également chez Sabrina.

Jacky indique que dans le cadre des journées internationales de forêts, une table ronde et dédicaces aura lieu le samedi 23 mars 2024 à 15h au château de Senonches, en la présence d'Anne Cussinet.

Avant la projection du film, Albert souhaite revenir sur le comité de massif. Il rappelle qu'il s'agit d'une structure de concertation où se réunissent des associations utilisatrices de la forêt, des institutions, la mairie, et l'ONF. Ce comité de massif a été créé à la demande de notre association.

Le bilan fait par l'ONF du précédent aménagement n'a été réalisé que sur une partie de la période précédente, gommant ainsi les années noires de la gestion de notre forêt.

Entre 2004 et 2005 45 000m² étaient prélevés. Sur le prochain plan les prélèvements seront de 15 000m².

Il faut noter que l'ONF replante massivement sur la forêt et mène des expérimentations de plantations. Les plantations les plus importantes se font sur les parcelles où les résineux ont dû être abattus, soit parce qu'ils étaient arrivés à terme, soit parce qu'ils étaient atteints par les scolytes. Il y a également la mise en place d'îlots de vieillissement et d'îlots de sénescence.

L'ONF est bien consciente des incertitudes sur la forêt en raison du réchauffement climatique. Les prévisions estiment désormais vraisemblable l'élévation des températures à +4° ; les plantations sont donc expérimentales.

Dans le cadre de ce plan d'aménagement, une étude écologique très intéressante sur la faune et la flore a été réalisée. Notre association pourrait exploiter cette étude.

Une adhérente s'interroge sur le pourquoi toutes les forêts ne sont pas gérées de la même manière.

Xavier Nicolas intervient pour indiquer que les forêts sont majoritairement privées, extrêmement atomisées et sous exploitées. La moyenne des propriétés est de 2 hectares et demi. Le bois étant une économie importante, cela conduit à une surexploitation des forêts domaniales. Il précise qu'en France l'industrie du bois emploie 400 000 personnes. En Allemagne c'est un million de personnes qui sont employées qu'elle dispose 1/3 de moins de forêt que la France.

Une discussion est également menée sur la circulation de l'eau en forêt.

Notre assemblée générale se poursuit avec la projection du film de Perche Communication « L'Huisne - la rivière du Perche ».

Une présentation est faite par deux des réalisateurs de ce film, M. Pascal Peau et Didier Leplat.